

Séminaire d'Histoire de Paris
17 avril 2015
La circulation des produits et des hommes

- **Fabienne Ravoire (Inrap), « La circulation des matériaux et des productions des potiers et tuiliers à Paris entre le XIII^e et le XVI^e siècle ».**

L'intervention n'a pas été prononcée, l'internante n'ayant pas pu venir.

- **Joseph Morsel (Univ. Paris I), « Circulation ? Quelle circulation ? Enjeux conceptuels d'une appréhension du sens des déplacements dans la ville médiévale (dont Paris) ».**

Joseph Morsel travaille sur le thème de la domination sociale dans l'espace germanique à la fin du Moyen Âge (Thèse : *Une société politique en Franconie à la fin du Moyen-Âge : les Thüngen, leurs princes, leurs pairs et leurs hommes (1275-1525)*). Il s'intéresse également à la production et à la conservation de la documentation écrite médiévale, aux temporalité et spatialité médiévale, ainsi qu'à l'épistémologie historique. Il mène une réflexion sur les concepts considérés par les historiens comme évidents et qui introduisent des biais dans les recherches. Lire à ce propos : « Les sources sont-elles le "pain de l'historien" ? » dans *Hypothèses. Travaux de l'École doctorale d'histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, 2003, p. 273-286, ainsi que *L'histoire (du Moyen âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'histoire s'interrogent*, 2007, 196 p., produit en collaboration avec Christine Ducourtieux. Il a également écrit un article sur Paris : « Comment peut-on être Parisien ? Contribution à l'histoire de la genèse de la pensée parisienne au XIII^e siècle » publié en 2000, Paris étant aussi pris en compte, comme d'autres villes françaises ou allemandes, qui plus est à propos d'une forme régulée de déplacement, dans son examen des Rogations médiévales (voir sa contribution dans le volume *Écritures de l'espace social. Mélanges offerts à Monique Bourin*, 2010, à consulter plutôt en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00825504>, pour une version non fautive). Il intervient ici pour réfléchir (et nous faire réfléchir) sur le terme de « circulation » utilisé comme thème du séminaire d'Histoire de Paris pour l'année 2014-2015.

Dès l'introduction, il prévient que ses observations vont être en décalage par rapport à la thématique choisie par le séminaire, puisqu'il considère que la ville n'est pas un objet pertinent en soi pour le Moyen Âge, c'est un cadre contingent du social. Toutefois, elle est facile à examiner car elle condense les populations, les pouvoirs et produit de très nombreux documents. C'est donc un laboratoire de recherche intéressant sur la société, mais aussi sur la documentation.

Il introduit ensuite une deuxième précision : pourquoi s'interroger sur la circulation ? C'est un travail de l'histoire conceptuelle. La « circulation » semble être un concept simple, mais c'est une illusion. Il reprend à ce propos l'avertissement fait par Alain Guerreau en 2001 : « l'évolution de la science historique est parvenue à un point où l'élucidation des présupposés constitue une clé essentielle de tout progrès » (« Avant le marché, les marchés : en Europe, XIII^e-XVIII^e siècle (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 56^e année, n°6, 2001, p. 1129-1175). À partir de la lecture d'un livre sur le système actuel des transports à Paris, il s'est aperçu comme l'auteur que la circulation automobile est vue comme LA circulation sans précision par les décideurs mais qu'on ne peut se contenter (comme l'auteur) d'y voir la domination de l'automobile dans les représentations : le fait même de ne pas s'interroger plus avant sur la notion de « circulation » montre qu'elle est utilisée de manière automatique. C'est justement cet automatisme qu'il convient de questionner ici – non seulement : Que veut dire « circulation » ou : Que véhicule cette pré-notion ? Mais surtout : Que nous empêche-t-elle de voir ou de concevoir ? L'usage automatique d'un concept peut empêcher de réfléchir.

1. Pourquoi « circulation » peut-il poser problème ?

A) Le mot « circulation » est une métaphore à la base, faisant référence à la circulation sanguine (cf. les grandes rues qualifiées d'« artères »). Une métaphore a une valeur heuristique admise à condition qu'elle demeure vive et qu'elle soit choisie. Quand elle est utilisée à bon escient, une image entraîne les multiples connotations de son champ sémantique d'origine et provoque une collision contrôlée.

Dans les métaphores fossilisées, les connotations demeurent mais on ne s'en rend plus compte (comme la notion de « sources » en histoire). Or la notion de « circulation » est utilisée automatiquement dans de nombreux domaines de la vie sociale, sans mise en question de ses sens sous-jacents.

B) Comment cette notion est-elle devenue à ce point automatique ? Il est nécessaire de faire de l'histoire conceptuelle. La notion date pour l'essentiel de l'époque moderne tardive (fin XVII^e-début XIX^e siècles), moment où se défait le monde « féodal » et où s'impose la vision « libérale ». La métaphore « circulation » voit son usage sémantique s'élargir progressivement. Au Moyen Âge, c'est un mot marginal et rare, qui a d'abord un usage astronomique (« circulation des planètes ») ou qui qualifie les déplacements des pièces majeures des échecs. Au XVI^e siècle, il a aussi et principalement un usage chimique (distillation en circuit fermé) et un usage géométrique rare (pour le calcul des aires avant le calcul intégral). Ces sens déclinent au cours des XVII^e-XVIII^e siècles et ne passent pratiquement pas 1800 (lorsqu'ils sont encore mentionnés, c'est toujours comme vieilliss).

Au XVII^e siècle, s'impose un sens physiologique : c'est la circulation du sang, de la lymphe, de la sève des plantes. Les dictionnaires de 1680 et 1694 considèrent la circulation du sang comme le sens propre du mot. À partir de la fin du XVII^e siècle, un sens figuré apparaît pour qualifier la « circulation » de l'argent qui passe « de main en main » – ce sont donc expressément les humains qui agissent : la « circulation » est un résultat et non un processus. L'usage figuré du terme n'est d'ailleurs pas systématique dans les dictionnaires (il est par exemple absent de *l'Encyclopédie*), mais l'usage figuré pour l'argent augmente dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Jean-Baptiste Say (1767-1832, économiste classique, théoricien de l'équilibre entre l'offre et la demande) compare explicitement la circulation monétaire à la circulation du sang (métaphore organiciste).

Dans le dictionnaire de l'Académie française de 1835, le commerce est encore pensé exclusivement en matière monétaire, ce qui correspond à l'économie d'Ancien régime, où le commerce était vu comme un jeu à somme nulle.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la circulation des marchandises commence à être mise en rapport avec les transports, parallèlement à la circulation des personnes et des voitures (circulation vue en matière de police). La circulation est vue comme la facilité d'aller et venir, notamment dans les rues d'un pays (dictionnaire de 1872). Apparaît surtout aussi l'idée d'une circulation des biens immeubles, de la même manière que nous parlons aujourd'hui de la « circulation des terres »... Notre conception de la circulation est donc présente dans ce dictionnaire, c'est-à-dire en tant que la métaphore à l'arrière-plan de bon nombre de nos représentations de ce qu'est le lien social.

Ainsi, notre conception de la circulation résulte d'un ensemble d'ajustements qui voient s'imposer le modèle organiciste de la circulation et accompagnent la désarticulation progressive du système féodal à partir du milieu du XVII^e siècle. Pour la société médiévale, un emploi automatique de la notion de « circulation » risque fort d'en biaiser l'appréhension. L'utiliser automatiquement entraîne avec elle nos conceptions sociales, économiques et notre perception de l'espace urbain.

2. Que veut dire non-circuler au Moyen Âge ?

A) La spatialité médiévale se retrouve ainsi biaisée par la notion de « circulation », qui suggère l'idée de flux linéaire, imperméable sur ses bords, correspondant parfaitement à l'usage du plan géométral sur lequel les voies de circulation transpercent le tissu urbain, avec un tracé linéaire des rues, comme surimposées au tissu urbain. Or, les rues à notre époque sont pensées comme des *voies* de circulation/communication empruntées linéairement et non comme des *lieux* de communication. Pourtant les rues sont des lieux de communication jusqu'au milieu du XX^e siècle, ce sont des espaces latéralement perméables (avec des liens entre l'intérieur des maisons, leurs façades et les

rues). La présence de l'automobile a transformé les usagers de la rue en piétons (l'invention du délit de *jaywalking* aux USA dans les années 1920 constituant le point le plus marquant de cette transformation). La rue était un espace commun (à tous) et est devenue un espace public (à personne). Les piétons sont actuellement évacués de la rue, sauf à des moments festifs. Mais si cette transformation s'accomplit définitivement au XX^e siècle, elle s'amorce bien plus tôt : le thème littéraire des *Embarras de Paris* dans la seconde moitié du XVII^e siècle, étudié par Vincent Milliot, montre bien que la rue devient le lieu et l'enjeu d'une lutte entre ceux qui y passent et les habitants, dont l'occupation de l'espace est fondamentalement sonore (donc multidirectionnelle et non pas linéaire) et perméable (entre la rue et les maisons). Aborder la rue sous l'angle de la circulation, c'est s'interdire de saisir les usages multiples de la rue comme *lieu* de communication.

B) Faire de la rue un lieu de communication (plutôt qu'une voie de communication/circulation) impose cependant de préciser les sens du mot « communication ».

a) Pour nous, la communication repose sur le principe de circulation de messages d'un émetteur à un récepteur, selon la théorie canonique de Shannon. Les métaphores les plus couramment employées de nos jours sont d'ailleurs celles des canaux ou des tuyaux : métaphores liquides qui renvoient bien à la notion de « circulation » d'origine physiologique (circulation sanguine), laquelle a certainement aussi induit l'idée d'une circulation d'électrons (que Shannon, ingénieur informaticien, ne pouvait ignorer). Mais la communication comme transmission de messages fonctionne aussi comme échange d'informations – bref on retrouve ici diverses notions (circulation, échange, transmission) qui non seulement insèrent profondément notre conception de la communication dans le système de représentations marchandes libérales, mais aussi en font une forme de transfert linéaire, par lequel un message passe d'un émetteur à un récepteur, comme si le premier remettait concrètement un bien au second.

b) Mais si on considère que cette communication/circulation/transmission n'est qu'un artéfact historique, on devrait alors s'interroger sur ce que pouvait être la communication non-circulatoire au Moyen-Âge et avant 1650.

Faute de pouvoir décrire une chose qu'on n'identifie pas (encore), on peut tenter de préciser les choses de manière contrastive, par exemple en se demandant ce qu'était la « *communicatio* » médiévale. À partir de travaux allemands portant sur les œuvres de Bernard de Clairvaux et Konrad von Meigenberg, on comprend que le terme « *communicatio* » ne peut être traduit par communication. Il appartient en effet du champ lexical de « *communio* ». « *Communicare* » veut dire « communier » au sens liturgique du terme, « recevoir un sacrement », « partager » et fait référence aux rapports entre les trois personnes de la Trinité. Cela veut dire également « aimer spirituellement », c'est une démarche volontaire : « faire l'effort d'aimer ». Il y a donc un lien entre « *communicatio* » et « *caritas* ». La « *communicatio* » doit instaurer la concorde. Ainsi, si notre communication/circulation véhicule une idée de « transfert », la *communicatio/caritas* repose plutôt sur une idée de « partage », la métaphore associée alors à cela étant plutôt celle de la flamme qui se communique sans diminuer. Le modèle circulatoire (comme transfert et avec sa connotation liquide) nous empêche ainsi de comprendre que la société médiévale est une société fondée sur le partage et non sur l'échange.

Cette notion de « partage » ne signifie pas pour autant qu'on ait affaire à une société égalitaire ou non hiérarchique, comme le montrent les réflexions sur la « *communicatio* » qui articule au sein de la « *domus* » des personnes liées par des rapports de subordination (maître/élève, mari/femme, parent/enfant, prince/sujet, empereur/prince). C'est donc un idéal d'harmonie dans la domination, que les théologiens espagnols et italiens des XVI^e-XVII^e siècles étudiés par Bartolomé Clavero (*Antidora*, 1991, trad. fr. *La grâce du don*, 1996) conceptualisent comme « égalité proportionnelle » (qui n'a rien à voir avec notre notion d'égalité et correspond visiblement à ce que Jacques Le Goff appelait « hiérarchie d'égaux »). Les rapports de domination existent, mais la notion de « *caritas* » permet de maintenir la concorde.

Si l'on admet que la notion de « circulation » est inadaptée à une société fonctionnant à l'aide d'une notion de la « *caritas* » comme « partage généralisé », alors se pose la question de la pertinence de la qualification du don charitable comme « circulation généralisée » (cf. A. Guerreau,

« Avant le marché, les marchés... », p. 1170 ; Anita Guerreau in Eliana Magnani (dir.), *Don et sciences sociales*, Dijon 2007, p. 198). Dans la « circulation généralisée », tout le monde est certes donateur et bénéficiaire, mais c'est une notion qui donne sans doute trop de place à l'idée de « transfert » dans le système de représentations, d'autant qu'une partie importante des dons charitables, effectués sous forme de dons de terres, ne circulent pas à proprement parler (au mieux, ce sont les hommes – même si l'on ne peut négliger l'importance de la remise d'une charte y afférente). Il serait donc sans doute intéressant d'utiliser l'expression de « partage généralisé », non comme *le bon* concept, mais pour examiner cette société sous un autre angle.

Si « circulation généralisée » il y a au Moyen Âge, c'est peut-être seulement des hommes (en particulier les agriculteurs, beaucoup plus mobiles que ce que laisse croire l'idée de la sédentarité rurale forgée au XIX^e siècle : voir notamment Béatrice Franques, « L'invention de la sédentarité rurale », *EspacesTemps.Net*, 2004, en ligne : <http://www.espacestemp.net/en/articles/lrsquoinventon-de-la-sedentarite-rurale-en/>) – et c'est parce qu'elle est parvenue à réguler cette circulation (régulation essentielle pour les seigneurs, dont la puissance impliquait la présence d'hommes sur leurs terres) que l'Église est devenue et restée la fraction dominante de la société. La « circulation généralisée » des humains au Moyen Âge, organisée en un déplacement entre les différents pôles féodaux (églises et résidences seigneuriales), est ainsi une circulation permanente mais visqueuse (ralentie). Un changement s'observe au XVIII^e siècle, lorsqu'il s'agit d'assurer la *fluidité* des déplacements dans le contexte de la formation d'un marché de la main-d'œuvre, fondé en théorie sur la circulation libre et non faussée des vendeurs de leur force de travail.

Par conséquent, s'interroger sur la « circulation à Paris au Moyen Âge » devrait signifier l'examen de ce qui fait que la population (artisans et marchands mais aussi dominants) n'en bougent pour ainsi dire plus (puisque la population s'accroît de manière spectaculaire) : la circulation à Paris au Moyen Âge, c'est donc – pour rester dans la métaphore originelle – l'anévrisme !

Ainsi, pour étudier un phénomène médiéval, il faut historiciser les notions que nous utilisons sans méfiance (ici le complexe circulation/communication). Dès lors qu'on considère que toute transmission, tout transfert, tout déplacement n'est pas une circulation, la question se pose de savoir comment comprendre et qualifier les systèmes complexes que nous appelons « circulation ». À titre d'hypothèse de travail, on pourra considérer que dans cette société non marchande, la dynamique des représentations sociales reposait sur l'idée d'une société fondée sur la dette, dont le modèle est celui de la dette qui lie les hommes à Dieu, dette inextinguible envers Dieu, créateur et père qui a donné son fils, et qui est sémantiquement indissociable du péché (cf. l'allemand *Schuld*). Considérer la société médiévale comme fondée sur la dette plutôt que sur l'échange n'est pas contradictoire avec l'usage général (à ne pas qualifier de « circulation » !) de monnaies dans la société médiévale, à la fois parce que cet usage n'implique pas que les objets aient été acquis en fonction de leur valeur d'échange, mais bien plutôt en fonction de leur valeur d'usage (voir les travaux de Julien Demade et de Jean-Yves Grenier), et parce que les travaux de divers économistes hétérodoxes actuels (Philippe Rospabé, Bruno Théret, André Orléan, Michel Aglietta, etc. – voir par exemple B. Théret, « Monnaie et dettes de vie », *L'Homme*, 190, 2009, p. 153-180, avec la critique d'une position médiéviste) proposent que LA monnaie, au contraire de la théorie classique dominante, n'a pas pour fonction primordiale le paiement de l'échange mais le solde de dettes, dont le paradigme anthropologique est la dette de vie au fondement des sociétés humaines.

Indépendamment de ce référent possiblement anhistorique (dès lors qu'on cherche dans les autres sociétés ce qui ressemble et non pas ce qui diverge), cela pourrait en tout cas signifier que cette société devrait être envisagée non pas sous l'angle de la circulation mais du devoir (*debitum*). Quoi qu'il en soit de la pertinence de cette option, on voit tout l'intérêt qu'il y a à bousculer les usages conceptuels établis pour pouvoir réfléchir librement.

Discussion

Hélène Noizet (HN) revient sur la question des polarisations locales, sur la distinction entre circulation et échange généralisé, sur les travaux des anthropologues/économistes mentionnés.

Joseph Morsel (JM) précise la notion de polarisation (empruntée à Alain Guerreau) mais insiste sur le fait que l'exorégulation de la mobilité qualifie plus le pouvoir féodal (et en particulier clérical) que la métaphore désormais courante de l'enracinement des populations. Il présente un peu plus les travaux sur la monnaie et la dette (de vie).

HN estime qu'on peut faire un usage conceptuellement assumé de la circulation, par exemple lorsque le pouvoir seigneurial pousse ses dépendants à se déplacer pour payer leurs redevances, puisque les dépendants vont au château puis rentrent chez eux.

JM considère que ce n'est pas parce que les tenanciers (ou les fidèles qui vont à l'église) reviennent *de facto* chez eux que le déplacement est conçu comme une circulation, parce que le second volet (le retour) n'est pas socialement investi ; la même chose vaut pour un pèlerinage : l'important, c'est que le pèlerin se mette en route, pas qu'il revienne (et s'il meurt en route, c'est d'une certaine manière une « bonne chose » – du point de vue de son salut, c'est-à-dire précisément de ce qui motive son départ). La différence apparaît très bien avec une pratique comme les processions des Rogations, où se mettent en place des boucles de circulation, ce qui montre qu'il aurait été possible de « circuler », mais c'est resté une part marginale.

Boris Bove (BB) trouve intéressante l'idée des biais introduits par notre culture du plan dans la compréhension des rapports à la rue ainsi que celle selon laquelle les piétons sont chassés des rues depuis le XX^e siècle au profit des automobiles ; il estime cependant que dès le Moyen Âge se manifeste une lutte entre ceux qui veulent passer sur les voies et ceux qui habitent localement, et que la fonction de passage de la rue est d'autant plus pesante qu'il est rare que les routes ou les rues soient transformées (sauf dans le cas où des murailles sont bâties sur des rues, comme à Paris).

JM considère que le passage n'est pas une fonction restreinte aux rues : c'est le cas aussi des cimetières, comme celui des Saints-Innocents à Paris, que précisément on a entrepris de soustraire au passage. Par ailleurs, les droits seigneuriaux qui portent sur la rue (*vicaria*) sont fréquemment l'émanation des droits exercés le long des rues, avec parfois un changement au milieu (longitudinal) de la rue. En tout cas, notre appréhension de la rue est bien trop naïve et pré-réfléchie : à partir de quand, par exemple, la rue est-elle vue uniquement comme un voie de circulation ?

Caroline Bourlet (CB) estime que la rue à Paris change encore d'usage actuellement : elle est rendue aux piétons et aux autres usagers aux dépens des automobiles. Par conséquent, si l'usage circulatoire régresse, cela signifie peut-être qu'on donne plus de poids aux rues qu'elles n'en avaient peut-être. Le registre des levées par exemple suit les rues.

Marlène Helias (MHB) rappelle que les rues peuvent être vues comme des points de repère (bornage des domaines monastiques dans les campagnes repose sur les points de repères : routes, rivières, maisons etc.), donc que c'était peut-être également le cas en ville.

JM remarque que les rues servent évidemment à se déplacer et qu'il n'y a alors pas vraiment d'autres moyens pour se déplacer dans une ville (la batellerie n'a pas cette fonction, il n'y a pas de réseaux souterrains ni de voies aériennes...), mais que cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne servaient en pratique qu'à cela, ni qu'elles n'étaient considérées que sous cet angle.

HN soulève le problème des marchés qui se tiennent dans les rues et non dans les espaces plus larges, et demande s'il existe une liste des différents marchés qui se tenaient dans les rues de Paris, comment ils étaient gérés, les seigneurs prélevant des taxes sur ces marchés.

CB indique que ces marchés changeaient rapidement, peut-être à cause des tensions entre les différents usagers, donc qu'il faut dater précisément les marchés et leur durée. Par exemple, il y a la question de l'étape aux vins que le roi veut réactiver pour percevoir des taxes. Il faudrait dépouiller tous les registres de justice du Châtelet, ainsi que ceux du Parlement à la recherche des conflits autour des marchés. Pour les marchés aux bestiaux, ils sont difficiles à localiser malgré les noms de lieux. Certains sont permanents s'il y a de l'espace. Il faut revenir sur les conflits, par exemple lors du percement d'une rue dans la grande boucherie, un conflit éclate entre les bouchers et le pouvoir royal pour les usages de la rue : le roi veut une voie de circulation propre et les bouchers sont

contre. Il y a également des enjeux autour de la place Maubert qui ont donné lieu à un plan expliquant comment s'organise le marché. L'espace est occupé temporairement par le marché. Mais la question des marchés soulève le problème de savoir comment se faisaient les déplacements, c'est-à-dire si l'on utilisait les mêmes axes en fonction des différents types de déplacements et d'usage.

Fanny Madeline (FM) renvoie à l'ouvrage de JM, *L'aristocratie médiévale* (2004), dans lequel est signalé le passage d'un mode où l'aristocratie habite plusieurs lieux (haut Moyen Âge) à un mode où elle habite un seul lieu (Moyen Âge central), dont elle adopte souvent le nom. Ce ne sont donc pas les mêmes types de déplacements, et l'on pourrait se demander si la première forme n'était pas une circulation (puisqu'on passait de lieu en lieu avant de revenir au point de départ).

JM admet que les modes de déplacements de la grande aristocratie sont changeants en fonction des époques, mais que ce qui change est peut-être surtout l'échelle des déplacements (puisque même une fois installés dans un château, les aristocrates vont se déplacer, notamment pour se rencontrer: au tournoi, à la cour, à la chasse, à la croisade, etc.). Par ailleurs, ce qui compte aussi est le caractère endorégulé ou exorégulé des mobilités: ce qui caractérise les dominants est qu'ils contrôlent la mobilité des dominés (notamment en la polarisant, l'efficacité de cette polarisation reposant sur le principe de la dette, contractée rituellement – baptême, hommage, promesse, etc. – envers un *dominus* terrestre, et par principe envers le *dominus* céleste), sachant que plus on est haut dans l'échelle sociale, plus on contrôle la mobilité des autres (et donc que l'Église qui fait aller les aristocrates laïques en Palestine manifeste ainsi sa position dominante au sein de l'aristocratie).

FM en déduit donc que plus qu'un contrôle « de l'espace », on aurait eu affaire à un contrôle « des déplacements », ce qui fait du concept de « circulation » un enjeu encore plus net.

JM acquiesce tout à fait, en rappelant toutefois que le rapport à l'espace n'était pas le même au Moyen Âge et à notre époque, parce que la spatialité (comme la temporalité) ne sont pas des invariants historiques. Par conséquent, même la distinction espace/mobilité doit être considérée avec prudence, pour ne pas la convertir involontairement en distinction surface/flux.

Prochaine séance : 22 mai 2015 : « La circulation des hommes et des nouvelles », organisée à l'IRHT.